

Procès-verbal du Conseil d'Administration

en date du 21 juin 2015 à 15h

Le Conseil d'administration de l'Association Bodhicharya France s'est réuni le 21 juin 2015 à 15h heures à Lusse, à la suite de l'Assemblée générale.

Membres du Conseil présents : 11

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer sur l'ordre du jour proposé.

Ordre du Jour : Élection du Bureau

Après concertation entre les membres présents, sont élus au bureau à l'unanimité:

Président : MANGIN Denis

Secrétaire : CHANONIER philippe

Trésorier : MARCHE Sacha

Le nouveau Président remercie les personnes présentes pour la confiance qui lui est accordée et se réjouit de pouvoir travailler avec une équipe solidaire et motivée.

1. Explication du fonctionnement du CA aux nouveaux venus,

2. Points qui seront abordés lors du prochain CA:

- Création d'un emploi salarié pour madame Sacha MARCHE,
- Prévision des futurs travaux à effectuer dans le centre,
- Redéfinir les statuts de l'association (création de deux associations ou non),
- Redéfinir le rôle des présidents dans les tcheulings,

Un débat s'engage sur ce dernier point, notamment sur la nécessité pour les nouveaux venus d'être bien accueillis et d'avoir toutes les informations nécessaires (dates, invocations ,,, offrandes au lama) avant de devenir membres de l'association et de s'acquitter ensuite de sa cotisation,

Il est demandé aux différents membres du CA de réfléchir sur ces différents points avant la prochaine réunion du CA

La prochaine réunion du conseil d'administration est fixée le 26 septembre 2015 à 17h ainsi qu'une réunion à 14h pour les présidents des tcheulings ce même jour,

Le président lève ensuite la séance à 15h30, il est dressé le présent procès verbal,

Le président: Denis MANGIN

Le secrétaire: Philippe CHANONIER